



**Mairie de Leudeville**

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 8 MARS 2022**

**20h30 Salle du Conseil Municipal**

**PRESENTS** : LECOMTE Jean-Pierre, FAIX Marie-Agnès, CHEVOT Valérie, COUADE Philippe, CHARPENTIER Dominique, FANICHET Gaëtan, TABEAU Béatrice, LABOUSSET Pascal, TRELLU Sandy,

**POUVOIRS** : BOUSSELET Philippe à LECOMTE Jean-Pierre, TARTAR Laure à LABOUSSET Pascal, FAFOURNOUX Marie-Christine à FAIX Marie-Agnès, DAVID Gregory à CHEVOT Valérie, DELELIS Jean-Pierre à COUADE Philippe,

**Secrétaire de séance** : TABEAU Béatrice

1. Approbation du compte rendu du 16 décembre 2022. **Le compte rendu est approuvé.**
2. Délibération : **Demande de subvention DETR 2022**

**Monsieur le Maire** explique que dans le cadre de la demande de subvention dotation d'équipement des territoires ruraux DETR pour l'aménagement du cimetière le Conseil Municipal doit l'autoriser à en faire la demande.

**Monsieur le Maire** donne la parole à Madame Faix Marie-Agnès.

**Madame Faix Marie-Agnès** indique que dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé par le précédent mandat, la commune a souhaité poursuivre le réaménagement du site cinéraire du cimetière. En effet le colombarium n'est qu'une partie de ce que l'on appelle « un site cinéraire », nous avons pensé qu'il serait bien de terminer ce site afin de répondre à la demande actuelle des administrés de pouvoir bénéficier de cavurnes. La commune n'a aucune obligation de le faire (commune de moins de 2000 habitants) mais nous avons pensé que nous pourrions terminer ce projet qui consistera à la pose de 10 cavurnes. La cavurne est un petit caveau qui permet de mettre deux urnes. Nous allons aménager le jardin du souvenir en l'agrandissant et le dotant d'une flamme du souvenir, d'un pupitre mémoriel sera posé et permettra aux familles qui mettront leurs cendres à cet endroit de pouvoir y mettre une petite plaque concernant le défunt. Pour les familles qui souhaiteront faire une cérémonie il y aura un pupitre où elles pourront poser l'urne.

En ce qui concerne le coût il est de 8.084 euros hors taxe pose comprise. Nous allons nous rapprocher de notre service technique pour travailler au projet de fleurissement.

Madame Faix Marie-Agnès donne la parole à Monsieur Couade Philippe.

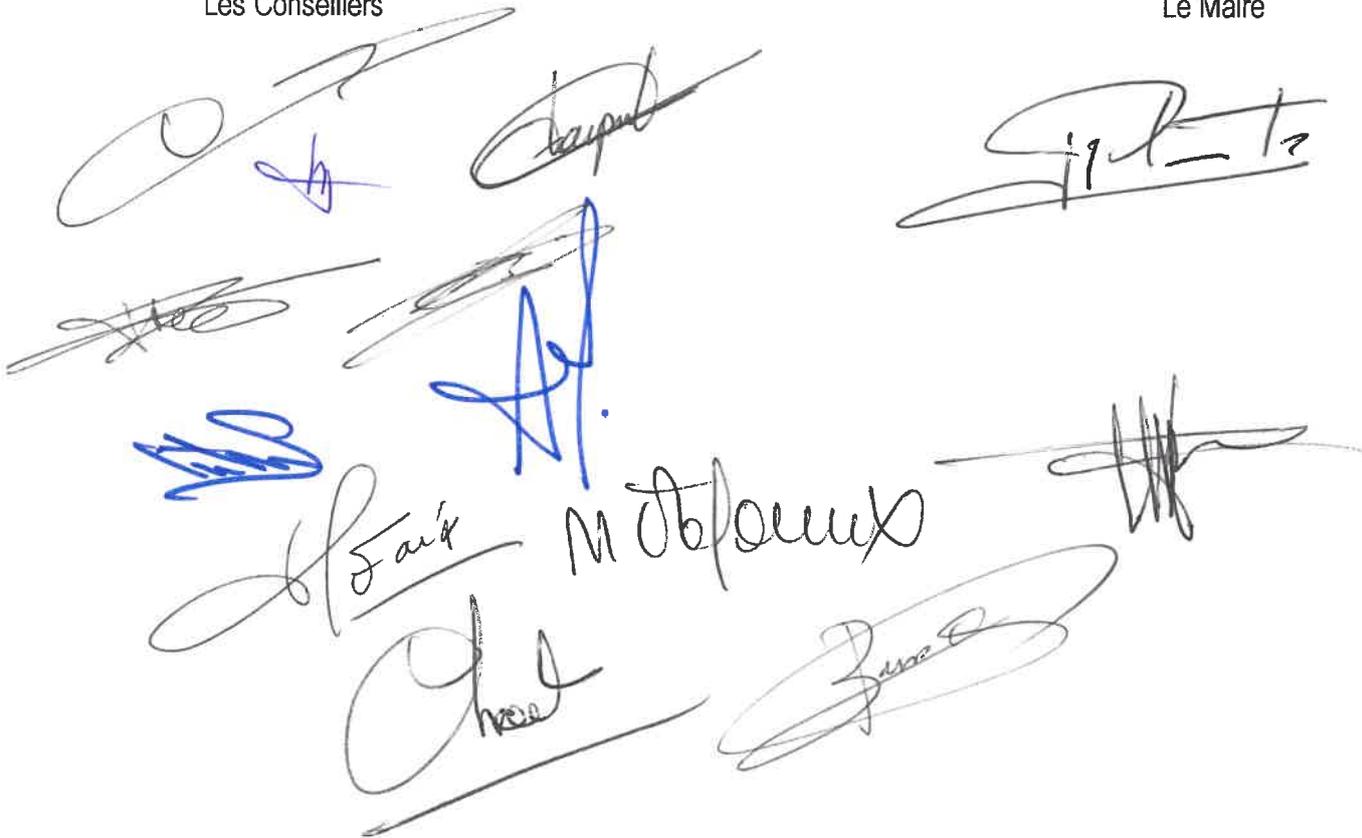
**Monsieur COUADE Philippe** indique que la commune souhaite profiter de cette demande de subvention pour faire goudronner les allées du cimetière. Aujourd'hui le traitement de celles-ci aux produits phytosanitaires est interdit, elles sont devenues problématiques à entretenir, l'herbe envahit ces allées. Nous avons 400 m<sup>2</sup> à faire goudronner avec des bordures de chaque côté ce qui mettra aussi en valeur le cimetière, le coût est de 33.000 euros hors taxe. Le montant total pour le cimetière sera de 41 000 euros hors taxe, sur cette somme nous aurons une subvention qui peut aller de 20 à 50 % du montant hors taxe des travaux.

La délibération est approuvée à l'**UNANIMITE**

Le conseil municipal est clos à 21h

Les Conseillers

Le Maire



The image shows several handwritten signatures in black and blue ink. Some of the signatures are clearly legible and include the names: 'Faix', 'M. Couade', 'Cher', and 'Juno'. There are also several illegible signatures, some in blue ink and some in black ink, scattered across the page.